

Yves Marcadal, Jean-Louis Paillet, Alexandra Roche-Tramier et Henri Tréziny

## Défendre un oppidum en Provence Les Caisses de Jean-Jean à Mouriès (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)

Publications du Centre Camille Jullian

---

# Chapitre 2. Le contexte archéologique régional de l'oppidum

---

DOI : 10.4000/books.pccj.11677

Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian, Éditions Errance

Lieu d'édition : Aix-en-Provence

Année d'édition : 2017

Date de mise en ligne : 11 février 2021

Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine

ISBN électronique : 9782491788117



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

MARCADAL, Yves ; et al. *Chapitre 2. Le contexte archéologique régional de l'oppidum* In : *Défendre un oppidum en Provence : Les Caisses de Jean-Jean à Mouriès (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)* [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2017 (généré le 14 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pccj/11677>>. ISBN : 9782491788117. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pccj.11677>.

---

## Chapitre 2

# Le contexte archéologique régional de l'oppidum

### 1. L'occupation des Alpilles à l'âge du Fer

Les différents aspects de l'histoire régionale au cours de l'âge du Fer sont désormais mieux connus, grâce à de récentes synthèses consacrées à l'ensemble de la Provence (Bats 1989) ou à des territoires plus restreints, tels que le pourtour de l'Étang de Berre (Gateau *et al.* 1996) et son proche littoral (Chausserie-Laprée 2005) ou la petite région intérieure des Alpilles et de la Montagne (Arcelin 1999, 61-78 ; Marcadal 2000d).

Dès le début de l'âge du Fer, l'ouverture de la région littorale au commerce grec puis étrusque, suivie par la fondation de Marseille par les Phocéens vers 600 av. J.-C., entraîne rapidement de profondes mutations économiques et sociales. Dans les Alpilles comme partout ailleurs, la population commence à se regrouper dans des habitats permanents perchés sur des hauteurs et souvent protégés par des remparts (Marcadal 2000d et 2009). Les habitations construites en matériaux légers (terre crue et éléments végétaux) et souvent dispersées cèdent place à des villages structurés dont les maisons en dur possèdent des murs d'adobes élevés sur des solins de pierre. La périphérie de la chaîne est dès lors ceinturée, et cela pendant toute la durée de l'âge du Fer, par une série de sites de hauteur dont les principaux sont d'ouest en est (**fig. 13**) : sur la bordure nord ceux de Saint-Gabriel (Tarascon), Notre-Dame-du-Château (Saint-Etienne-du-Grès), *Glanon* (Saint-Rémy-de-Provence), La Vallongue (Saint-Rémy-de-Provence), Notre-Dame-de-Beauregard (Orgon) ; et sur la bordure sud, ceux du Castelet et du Mont de Cordes (Fontvieille), des Tours de Castillon (Le Paradou), du plateau des Baux (Les Baux-de-Provence), du Castellans (Maussane), des Caisses de Jean-Jean (Mouriès), de Sainte Cécile et du Mont Menu (Eyguières) et enfin de Saint-Jean (Lamanon). Ces sites, placés dans des zones de contact entre collines et plaines ou piémonts environnants, contrôlent le plus souvent des axes de circulation. Certains d'entre eux (La Vallongue, Orgon) sont accompagnés à proximité immédiate par des installations en plaine. Le versant méridional des Caisses et son piémont sont déjà occupés au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. par un habitat dispersé en relation avec

l'oppidum. En revanche, l'intérieur de la chaîne des Alpilles, où les traces d'une occupation permanente sont rares, paraît un espace déserté par les agglomérations et réservé essentiellement à l'exploitation itinérante des ressources naturelles (forêts, pacages, chasse).

La plupart de ces sites sont de petite taille (souvent moins d'un hectare). Mais deux d'entre eux correspondent à des agglomérations bien plus étendues. La zone archéologique des Caisses couvre quatorze hectares. L'oppidum de *Glanon*, installé dans la partie montagneuse du site depuis le débouché du vallon de Laval au nord jusqu'au Mont Gaussier, s'étend sur une surface totale d'une quarantaine d'hectares<sup>35</sup>, l'habitat se concentrant surtout au fond des vallons en délaissant les zones escarpées. Ces mêmes sites ont livré, remployées dans les fortifications dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle, de grandes quantités de fragments de stèles et parfois d'éléments architecturaux (piliers et linteaux) provenant de sanctuaires à portique environnés de stèles votives décorées de gravures de chevaux seuls ou montés. On les date actuellement des VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>36</sup> Pour certains auteurs (Garcia 2004), la présence d'un sanctuaire pourrait être à l'origine de la fondation de ces agglomérations.

Cette répartition territoriale ne cessera d'évoluer au deuxième âge du Fer. Les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. J.-C. voient se produire un net « redéploiement territorial » (Arcelin 1999, 68), caractérisé par le déclin de l'habitat groupé de hauteur et une plus grande dispersion de la population dans des fermes et hameaux de petite taille. Quelques

35. Gazebeek 1995, Augusta-Boularot, Christol, Gazebeek *et al.* 2004.

36. Depuis un peu plus d'une vingtaine d'années, l'intérêt des chercheurs pour les stèles du Sud-Est de la Gaule a été grandissant. La bibliographie est donc considérable. Sans vouloir être exhaustif, on verra notamment pour Les Caisses : Benoit 1948, Espérandieu 1947, Marcadal 1992b et Coignard, Marcadal 1998. Pour *Glanon*, Rolland 1936, 1951 et 1962 ; Bessac, Bouloumié 1985 ; Paillet, Treziny 2000, 2003 et 2004 ; Roth-Congès 1992a et b, 2003 et 2004 ; Marcadal 2014. Ces sites sont également envisagés dans le contexte de l'ensemble du Sud-Est de la Gaule par Arcelin 1992 ; Arcelin *et al.* 1993 ; Arcelin, Brunaux, Gazebeek *et al.* 2003 ; Arcelin, Gruat *et al.* 2003 ; Arcelin, Plana-Mallart 2011 ; Duval, Chausserie-Laprée 2013 ; Golosetti 2013 ; Gruat, Garcia 2013.

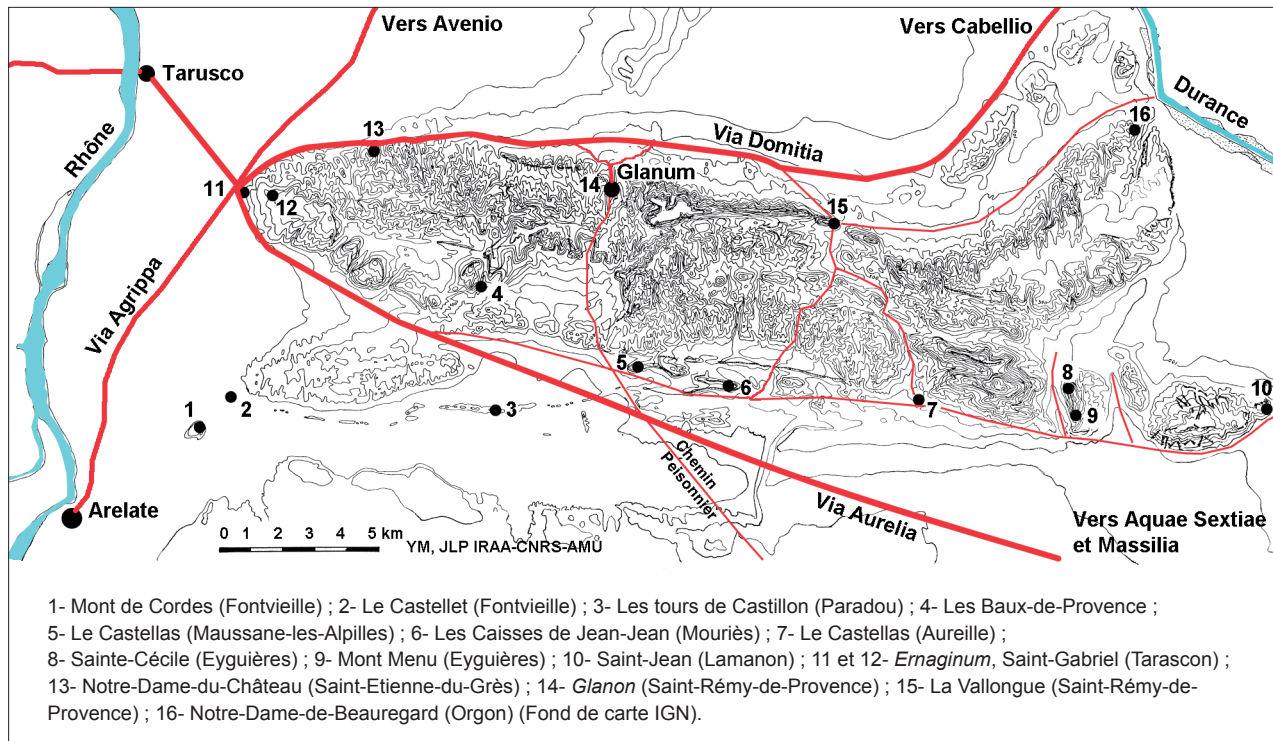


Fig. 13. Carte des principaux sites perchés de l'âge du Fer et des voies antiques dans la région des Alpilles (d'après Marcadal 2009, 144).

sites perchés privilégiés se maintiennent, tandis que d'autres paraissent désertés ou du moins perdre de leur importance. En revanche, à partir du milieu du II<sup>e</sup> siècle, on assiste à « une puissante réactivation de plusieurs habitats perchés auparavant fréquentés » (Arcelin 1999). C'est le cas du Mont-de-Cordes à Fontvieille, du plateau des Baux, des Caisses de Jean-Jean à Mouriès, de Saint-Jean à Lamanon, tandis qu'au même moment, de nouveaux habitats perchés se développent (Notre-Dame-du-Château à Saint-Etienne-du-Grès, le Castellans de Maussane, Sainte-Cécile à Eyguières). De véritables centres urbains (*Glanon*, *Ernaginum*-Saint Gabriel) se dotent d'une parure monumentale de tradition hellénistique. Ce processus de monumentalisation s'observe d'ailleurs au même moment un peu partout sur d'autres oppida des Alpilles (les Tours de Castillon, les Baux-de-Provence, le Castellans de Maussane, les Caisses à Mouriès, le vallon de Sous-le-Fort à Orgon), où l'on retrouve des vestiges de monuments publics d'époque tardo-hellénistique<sup>37</sup>.

À partir principalement de l'époque augustéenne, les transformations économiques induites par la conquête et la romanisation de la Provence seront à l'origine du déclin plus ou moins rapide et de l'abandon de la plupart

de ces habitats perchés. La population se déplace vers les plaines environnantes. Le cas des Caisses de Jean-Jean, dont l'occupation se maintient jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle tout en s'affaiblissant progressivement, fait figure d'exception dans ce contexte général.

## 2. L'environnement archéologique de l'oppidum

Depuis l'époque de Fernand Benoit, plusieurs opérations de prospection ont été réalisées dans la commune de Mouriès, notamment en 1999-2000 sur les surfaces ravagées par l'incendie des Alpilles de juillet 1999 (Marcadal, Poguet 2000). Leurs résultats montrent que l'intensité de l'occupation diffère fortement du nord au sud de cette microrégion où deux vastes zones opposées par leur relief sont juxtaposées (fig. 14, 15 et 16).

### Au nord, un massif montagneux désert

L'essentiel de cette zone est constitué par des massifs calcaires très accidentés (La Vallongue, la Baume Brignolle), découpés par d'étroits ravins parcourus par des torrents (le Gaudre de Malaga ou celui de Fontcoule) dont les lits, à sec la majeure partie de l'année et se

37. Notamment des dalles de toiture en calcaire tendre scié de même type que celles de *Glanon*.

terminant le plus souvent au nord en cul de sac, sont les seules voies naturelles de pénétration à l'intérieur de la chaîne. Le seul axe majeur permettant de traverser les Alpilles dans la région de Mouriès est constitué par le gaudre de La Vallongue, suivi depuis le Destet au sud vers Eygalières par la route départementale D24. C'est d'ailleurs par cet itinéraire que divers auteurs, depuis Fernand Benoit, ont fait passer la bretelle qui aurait réuni durant l'Antiquité les voies Aurélienne et Domitienne situées de part et d'autre de la chaîne (**fig. 13**). Cette zone sans grande potentialité agricole, peu pénétrable, pauvre en ressources en eau et en terres cultivables, était apparemment peu propice à une occupation permanente. On n'observe aucune trace de terrasses agricoles sur les versants ni de constructions en pierre sèche (cabanes et restanques), à l'exception de quelques modestes aménagements sur la partie terminale des torrents. De petits barrages de grosses pierres montées à sec sont destinés à créer des biefs pour contrôler les crues avant leur arrivée dans la plaine. Rien ne permet de dater ces constructions très grossières et de faible ampleur (0,40 à 0,50 m de hauteur). Mais on peut vraisemblablement placer leur édification au XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les traces d'une occupation antérieure ou postérieure à la fin de l'âge du Fer sont pratiquement absentes (**fig. 14, 16**), à l'exception de quelques éclats de silex épars et peu identifiables. Les rares sites découverts en prospection (Baume Brignolle 3 ; Lauzières 1 et 2) traduisent seulement une occupation temporaire au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., liée probablement au pastoralisme et/ou à l'exploitation de la forêt. En dehors de cette époque, ces zones paraissent être restées de tous temps désolées et inhabitées de façon durable. Seules les céramiques erratiques dispersées au fond des vallons de Vaullive et des Amans (Maussane) indiquent une fréquentation de cette partie du massif au premier âge du Fer.

En revanche, les sites d'habitat permanent sont installés au sud du massif, en bordure d'une plaine intérieure étroite (moins de 1 kilomètre du nord au sud) et allongée d'ouest en est sur 5 kilomètres depuis le Mas des Fléchons pour se terminer, au-delà du hameau du Destet, par les « plaines de Lauzières ». On dénombre seulement deux sites d'habitat permanent attribuables à la fin de l'âge du Fer (Lauzières 1, daté entre 50 et 20 av. J.-C. et Lauzières 4 au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). Tous les autres sites (Destet 1, 2 et 3 ; Gourgonnier 1 et 2 ; Mas de Fléchon) appartiennent à la période gallo-romaine. Aucune de ces installations n'est postérieure au III<sup>e</sup> siècle et l'ensemble de ces secteurs cultivables ne semble plus habité de façon permanente après cette époque. Il semble que la population se soit alors regroupée dans les plaines et vallons de la zone sud où l'on retrouve en effet des témoins d'une occupation après le III<sup>e</sup> siècle.

### Au sud, une occupation beaucoup plus dense

Les conditions topographiques diffèrent fortement dans la zone sud. Le relief s'organise selon un quadrillage de directions orthogonales : des chaînons calcaires, étroits et étirés d'ouest en est (le Pas du Loup et le Vallon du Renard à l'ouest, la crête du Destet et de Vaudoret, les Caisses de Jean-Jean, le Collet de la Lune puis le massif de Saint-Jean à l'est des Baumettes, le Castellas de Mouriès plus au sud) ; des passages en cluse (le Fangas, les Fléchons, les cluses du Gaudre de Malaga à l'ouest et du Gaudre du Destet à l'est) permettant la circulation vers le nord et l'accès à la vallée des Baux au sud. Les crêtes calcaires, étroites, et escarpées, contrastent avec les fonds des vallons (le vallon de Gagalous ou celui de Servanes) et de petites plaines intérieures aux terres colluviales faciles à labourer. Plus au sud, l'espace cultivable, fermé par la Costière de Crau, s'agrandit et rejoint les terres humides de la vallée des Baux.

La fréquence des situations de contact entre plaine et coteaux offre des conditions agricoles plus favorables qui ont été exploitées depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours. En effet, plusieurs sites du Néolithique final sont situés au bas des versants méridionaux et derrière une crête montagneuse les abritant du mistral, au contact de piémonts en pente faible (**fig. 14**). Ils bénéficient ainsi d'une bonne exposition au soleil et de terres légères faciles à cultiver. C'est le cas des sites de Vaudoret, Malacercis 1, Castellas 2, et du versant sud de l'oppidum des Caisses, lequel profite par ailleurs d'une bonne situation défensive et de la proximité d'une grosse source pérenne sur le domaine de Servanes.

Dans les environs de l'oppidum et de son versant méridional, on ne connaît pas d'autre site déjà occupé au premier âge du Fer (**fig. 15**). À l'exception du Castellas de Maussane, un hameau perché peu éloigné de l'oppidum des Caisses, la même remarque s'impose pour le deuxième âge du Fer, période pour laquelle on décèle seulement quelques installations temporaires et insignifiantes (par exemple les cabanes isolées ou les habitats temporaires du Vallon du Renard 1 et 2 ou du Pas du Loup 1). Il semble que la majeure partie de la population ait été regroupée sur l'oppidum et dans son voisinage immédiat. Les habitats de plaine isolés et relativement éloignés de l'oppidum sont très mal connus, et parfois seulement soupçonnés. Ainsi, une anse de cruche du type de Pietra Neamt (Marcadal, Féménias 2001, 197, note 17), découverte en surface à Judon au sud du Castellas de Mouriès, pourrait provenir d'une sépulture isolée détruite par les labours, ce qui peut laisser supposer la proximité d'un habitat, voire même, compte-tenu



PRÉSENTATION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE

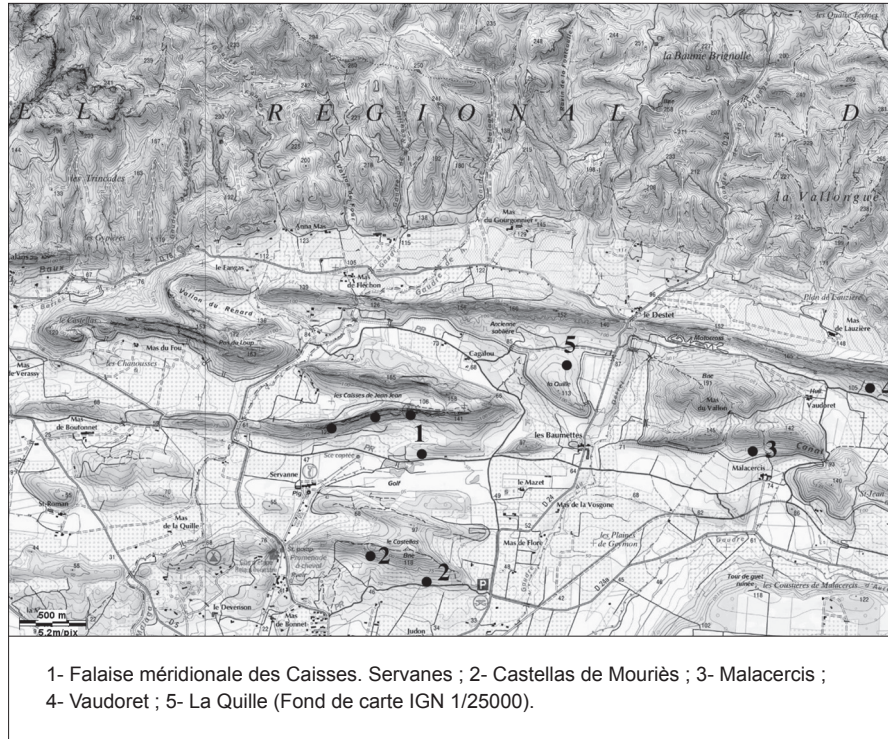


Fig. 14. L'environnement archéologique de l'oppidum au Néolithique final.

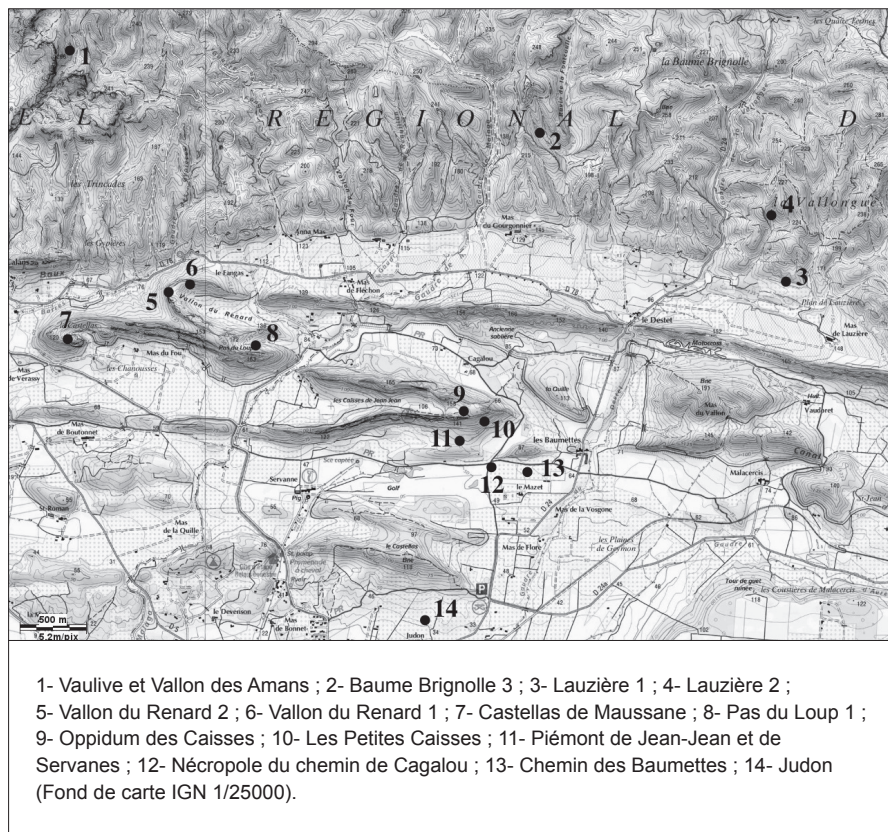


Fig. 15. L'environnement archéologique de l'oppidum durant l'âge du Fer.



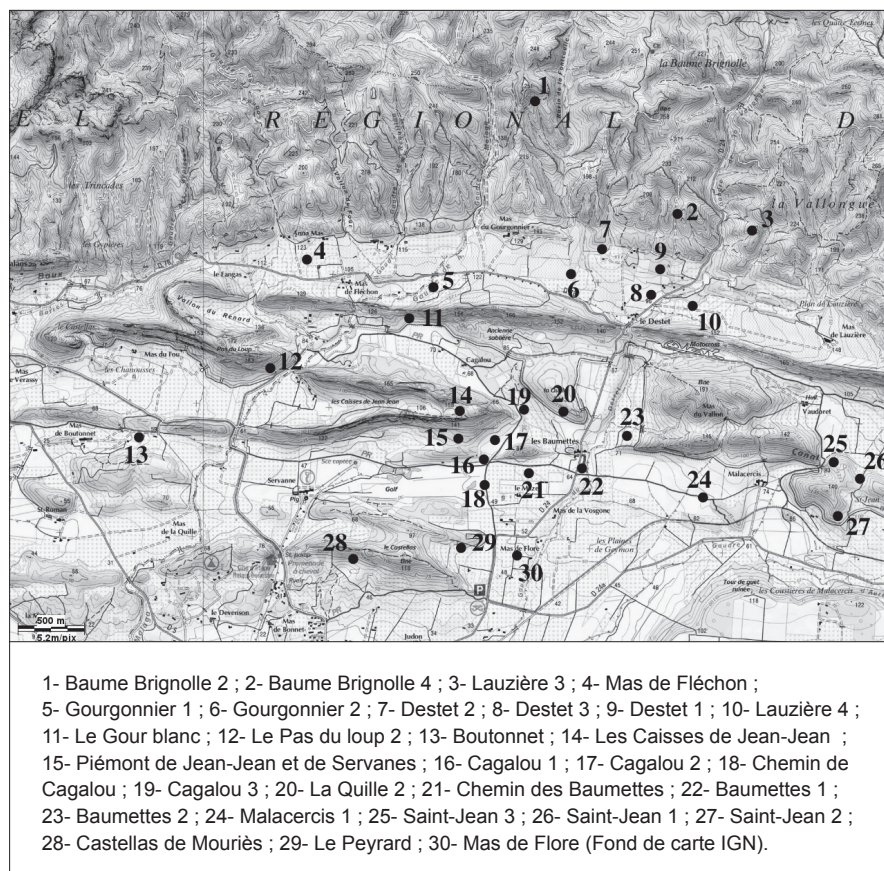


Fig. 16. L'environnement archéologique de l'oppidum durant l'Antiquité romaine.

de la rareté de cet objet dans la région, d'une résidence aristocratique<sup>38</sup>.

La proximité de l'oppidum des Caisses et du site perché mais non fortifié du Castellas de Maussane (Tréziny 1988), distants l'un de l'autre d'à peine 3 kilomètres à vol d'oiseau, pose problème. Le Castellas a-t-il été un oppidum secondaire dépendant de celui des Caisses ? Était-il par ailleurs destiné à surveiller le passage à proximité d'une route franchissant les rochers d'Entreconque par la Combe du Noyer, en contrôlant ainsi à la fois la route des étangs littoraux vers *Glanon* et la voie de pied de côte qui passe au bas des Caisses en se dirigeant vers Eyguières à l'est ?

38. C'était peut-être également le cas du site de Saint-Pierre-de-Vence (Eyguières), situé non loin de Mouriès à l'extrémité orientale des Alpilles. P. Arcelin, abordant la question des résidences aristocratiques chez les Gaulois du Midi, a avancé l'hypothèse d'une résidence aristocratique à propos des structures du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. mises au jour sous la villa romaine (Arcelin 1999b), alors que les responsables de la fouille y voyaient plutôt les restes d'un enclos cultuel (Pelletier, Poguet, Marcadal 2000).

En revanche, à l'époque gallo-romaine (**fig. 16**), les installations se multiplient un peu partout dans les vallons et les petites plaines de la région considérée (Baumettes 1 et 2 ; Castellas 1 ; Chemin des Baumettes ; Judon ; Malacercis 1 ; Le Peyrard ; La Quille 2 ; Saint-Jean 1, 2 et 3 ; Cagalou 1 et 2 ; Boutonnet ; Le Peyrard ; Le Mas de Flore). L'oppidum continue à être fréquenté jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle, mais sa population décline progressivement et certains quartiers à proximité du rempart (zones Z01 et Z06) sont abandonnés dès le règne d'Auguste.

De façon générale, la période de l'Antiquité tardive est assez mal représentée par de rares indices sur l'oppidum et le piémont de Jean-Jean, ainsi que sur quelques sites de plaine déjà occupés à l'époque gallo-romaine (Chemin des Baumettes, Malacercis 1).

Peu de sites se rapportent au Haut Moyen Âge. La villa de Malacercis (*Malaciergo* dans le Polyptique de Wadalde en 814, d'après Benoit 1936, n°387), qui avait déjà connu une première phase d'occupation à l'époque gallo-romaine, est sans doute devenue plus tard une villa carolingienne.

PRÉSENTATION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE

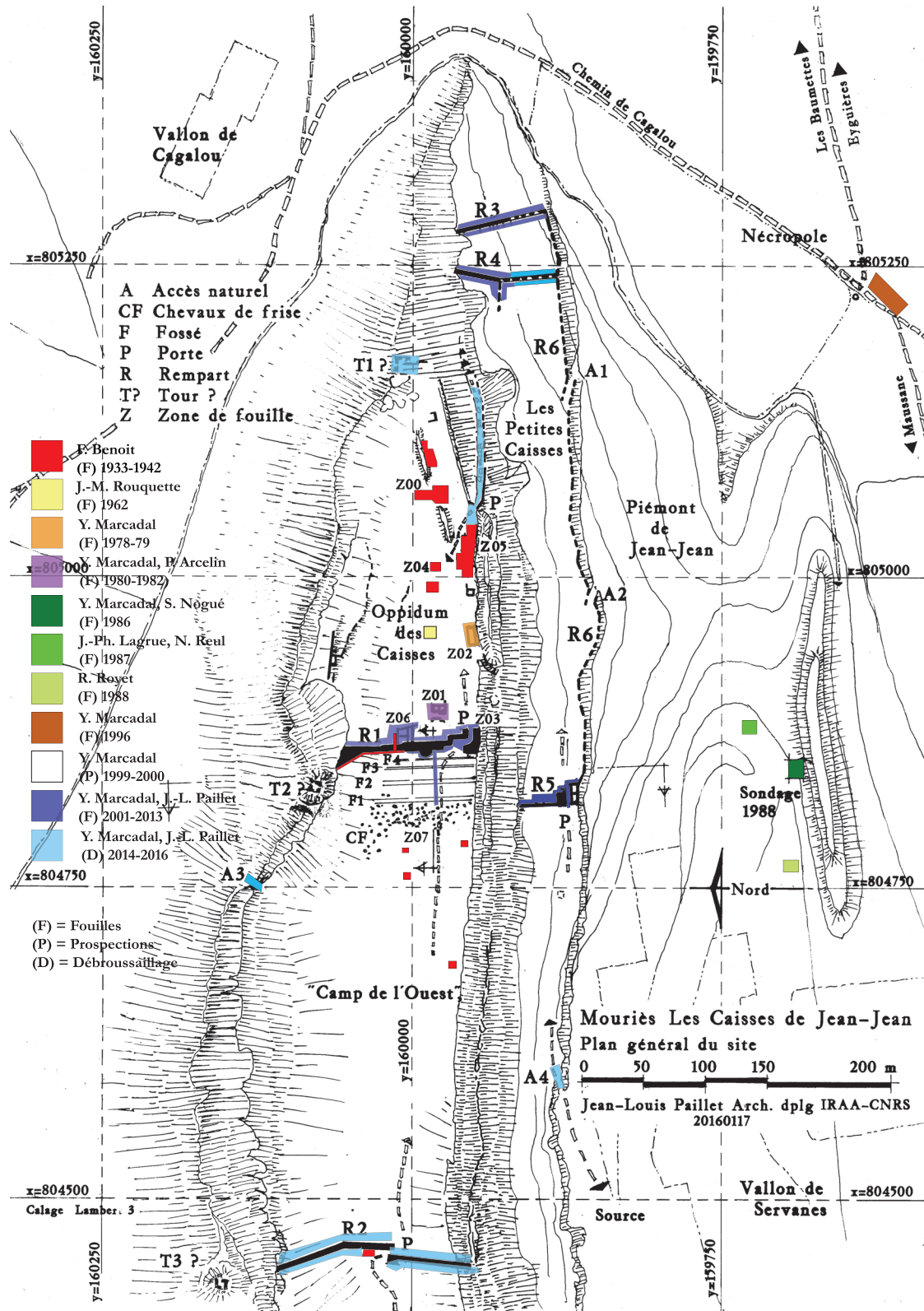


Fig. 17. Historique des recherches sur l'ensemble de la zone archéologique.